

Accord de stabilisation et d'association CE /Monténégro

2007/0123(NLE) - 21/09/2007 - Document de base législatif

Le présent texte constitue l'acte définitif par lequel, le Conseil décide d'approuver au nom de la Communauté européenne et de ses États membres, l'accord de stabilisation et d'association (ASA) avec le Monténégro (voir doc. Conseil *11566/07* ou acte définitif de l'ASA).

L'ensemble des dispositions de l'accord restent conformes à la proposition initiale (se reporter au résumé de l'ancien document législatif de base).